



Académie de la Vienne
Circonscription de Poitiers I

**Ecole élémentaire
publique de Latillé**

• Années scolaire 2017-2018 •

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES DELEGUES

- Vendredi 17 novembre 2017 -

• Présents :

- Délégué des CP-CE1 : Camille et Lou
- Délégué des CE1-CE2 : Clara et Lowan (remplaçant de Léonid)
- Délégués des CE2-CM1 : Candice et Yanis
- Délégués des CM1-CM2 : Adélie et Louis
- Pour l'équipe des professeurs : Samuel Bougrier

Résultats des élections

Des élections ont été organisées dans chaque classe avant les vacances de Noël.
Ont été élus :

► HORAIRES :

- 8h40 / 15h45

► CONTACTS :

• Adresse postale :

Place du Champ de foire
86190 LATILLE

• Téléphone :

05 49 51 88 23

• Courriel :

ce.0860860t@ac-poitiers.fr

• Site Internet :

sites86.ac-poitiers.fr/latille

► EQUIPE PEDAGOGIQUE :

• Directeur :

M. Samuel BOUGRIER

Décharge de direction le vendredi

• Enseignants :

Mme. Marjorie BRUNEL

(Classe de CP)

Mme. Julie FOUGEOT

(Classe de CE1-CE2)

M. Samuel BOUGRIER

(Classe de CE2-CM1)

Mme. Isabelle LEVRAULT

(Classe de CM1-CM2)

- Classe de Cp : Lou Gautier et Camille Dufour
(suppléants : Jules Sicot et Emy Tribot)
- Classe de Ce1-Ce2 : Léonid Guilloteau et Clara Chauveau
(suppléants : Lowan Jacquot et Solenn Caillaud)
- Classe de Ce2-Cm1 : Yanis Roulet et Candice Leroy
(suppléants : Randy Augereau et Pernel Guilloteau)
- Classe de Cm1-Cm2 : Adélie Leroy et Louis Garetier
(suppléants : Rose Poingt et Titouane Berthault)- CP/CE1 :

• Samuel félicite les délégués pour leur élection et leur souhaite bon courage dans leurs missions. Il rappelle les différents rôles du délégué.

Qu'est-ce qu'un délégué ?

Un délégué est élu par les élèves de la classe (Il y a deux délégués par classe et deux suppléants). Il est la porte-parole de l'ensemble des élèves de la classe (pas seulement de son groupe de copains !) auprès de tous ceux qui organisent la vie de l'Ecole (professeurs, municipalité, ...).

Le délégué doit donc consulter ses camarades, pour transmettre leurs avis et propositions lors des réunions de Conseil des délégués.

Il a le devoir d'informer les élèves de tout ce qui les concerne, le plus rapidement possible après les réunions auxquelles il assiste.

Il doit pour cela demander un temps de parole au professeur.

Le délégué doit s'efforcer d'assurer la cohésion de sa classe et contribuer à lui donner vie dans le domaine scolaire et dans les relations avec l'extérieur.

Un climat de confiance doit s'instaurer entre les adultes, ses camarades et lui-même.

Ce qui va et ce qui ne va pas bien dans l'école.

Les délégués font les remarques et demandes suivantes :

• **SPORTS DE RECREATION : Le foot devrait prendre moins de place. Les élèves de Cm2 ne respectent pas le planning et empêchent les plus petits de jouer au foot.**

Les élèves qui ne respectent pas le planning seront sanctionnés (permis à points). Nous travaillerons sur l'utilisation des espaces de la cour lors de la prochaine réunion (planning). Il serait souhaitable de délimiter le terrain de sport (foot, basket) pour permettre aux élèves qui le souhaitent de rester au calme. Nous proposerons à la municipalité de poser des bacs à fleurs et des bancs pour isoler le terrain.

• **COUR DE RECREATION : Nous voulons davantage d'herbe dans la cour, un petit jardin, un banc de l'amitié, une table de ping-pong... Il faudrait refaire les lignes de cour et en ajouter.**

Beaucoup d'aménagements sont impossibles pendant les travaux. Nous transmettrons ces idées à la municipalité qui pourra commencer à y réfléchir.

● **JEUX DE RECREATION** : Il faudrait davantage de jeux et de matériel pour la cour : diabolos, cordes à sauter, cerceaux, ballons, échasses... Mais il n'y a plus de local pour les ranger.

Comme chaque année, nous allons de nouveau acheter des jeux, mais il faudra veiller à respecter le matériel. Les élèves qui ne prennent pas soin des jeux de la cour n'auront plus le droit de les utiliser.

Nous demanderons à la municipalité où nous pouvons ranger le matériel pendant les travaux.

● **CANTINE** : Il faudrait davantage de quantité de nourriture (plats, fromage...). On pourrait organiser des repas spéciaux pour les anniversaires, ou un repas par pays, chaque mois.

Cela semble très compliqué de proposer des gâteaux pour les anniversaires, trop nombreux. En revanche, les problèmes de quantité, ainsi que l'idée d'un repas thématique chaque mois seront transmis à la municipalité.

● **TOILETTES** : Dès le matin, ça ne sent pas très bon dans les toilettes des garçons, il y fait froid, les urinoirs ont des fuites et des élèves ne respectent pas toujours le lieu (gâteaux écrasés...). Pourquoi les garçons n'ont-ils pas de miroir ?

C'est vrai que les toilettes des garçons ne sont pas un lieu agréable. En attendant qu'elles soient prochainement refaites, nous demanderons à ce qu'un miroir y soit installé et à en améliorer le confort (chauffage d'appoint, désodorisant...). Ce sera à chacun ensuite de respecter le lieu pour le confort de tous !

● **AMENAGEMENTS DIVERS** : Un banc pourrait être installé sous le préau provisoire pour pouvoir s'asseoir même par temps de pluie. Il faudrait agrandir le toit de l'espace où l'on peut ranger les vélos.

L'installation d'un banc est sûrement envisageable. En revanche, l'agrandissement de l'espace « vélo » ne sera sûrement pas possible avant les travaux.

● **SORTIES** : Pourrions-nous organiser une sortie au Puy-du-fou ?

Les Ce2, Cm1 et Cm2 étant partis à Suc-et-Sentenac, nous ne pourrions leur proposer qu'une « petite » sortie à la fin de l'année. Nous réfléchissons à une sortie plus conséquente pour les élèves de Cp-Ce1, mais une visite du Puy-du-fou est sûrement bien trop chère. Nous pourrions en discuter ensemble lors d'une prochaine réunion.

Prochaine Réunion : Vendredi 24 novembre, à 10h30

A l'ordre du jour :

- Nous travaillerons sur le planning d'utilisation des jeux de la cour et des activités sportives.